



Bouillie bordelaise non colorée

- Protège des principales maladies
- Jusqu'à 64 à 176 L de solution
- Sans colorant

Présentation

La Bouillie Bordelaise Potager et Verger Solabiol est un fongicide préventif de contact à base de sulfate de cuivre dont les vertus sont reconnues depuis longtemps et utilisable en jardinage biologique.

La Bouillie Bordelaise est recommandée sur vigne, pomme de terre, légumes et arbres fruitiers.



Informations Produits

| Code | Condt | EAN | PCB |
|-----------|------------|---------------|-----|
| SOBOU400N | Etui 400 g | 3664715025108 | 12 |
| SOBOU11N | Etui ,1Kg | 3664715025139 | 12 |

TABLEAU DES USAGES

| Cultures (traitement des parties aériennes) | Maladies | Dose maximale d'emploi* | Délaï avant récolte |
|--|--------------------------|-------------------------|---|
| Artichaut, Cardon Laitues, chicorées - scaroles, chicorées - frisées, mâche, roquette et autres salades | Bactérioses, mildiou(s) | 12,5 g (1 doseur) | 7 jours |
| Céleris : céleri branche, céleri rave | Bactérioses | | |
| Carotte, Céleri-rave, Panais, Raifort, Topinambour, Persil à grosse racine, Scorsonère | Champignons (pythiacées) | 12,5 g (1 doseur) | 14 jours |
| Choux : choux à inflorescence, choux feuillus, choux pommés, choux-rave | Bactérioses, mildiou(s) | | |
| Haricots | Bactérioses | 10 g (4/5 doseurs) | 5 jours |
| Oignon, ail, échalote et bulbes ornementaux | | | |
| Poireau, oignon de printemps, ciboule et autres oignons verts | Mildiou(s) | 25 g (2 doseurs) | 14 jours sauf Poireau : 7 jours et Oignon : 5 jours |
| Pomme de Terre | | | |
| Tomate, Aubergine | | 6,25 g (1/2 doseur) | Sous protection : 5 jours Plein air : 10 jours |
| Pêcher, Abricotier, Nectarinier | Cloque(s) | | à appliquer jusqu'à la floraison |
| Vigne : vigne de table, vigne de cuve, vignes-mères, pépinières viticoles | Mildiou(s) | 25 g (2 doseurs) | 21 jours |
| Pommier, poirier, cognassier, néflier, nashi, pommette | Tavelure(s) | 12,5 g (1 doseur) | à appliquer jusqu'à la floraison |

Zone non traitée : 5 mètres. *Pour 1L d'eau pour 10 m². Seules les utilisations entraînant une application totale maximale de 28 g de cuivre par 10 m² sur une période de 7 ans sont autorisées. Ceci correspond à 140 g de produit par 10 m² sur une période de 7 ans. La dose minimale effective est de 1 g de cuivre par 10 m², correspondant à 5 g de produit par 10 m². La dose maximale autorisée peut être fractionnée pour ne pas dépasser la dose de 28 g de cuivre/10 m² sur une période de 7 ans, soit 140 g de produit/10 m².

LÉGUMES / POMMES DE TERRE : dès l'apparition de la maladie. **OIGNON ET POIREAU** : en traitements préventifs. **TOMATE** : traitements préventifs dès la plantation, puis tous les 8 jours en période de risque. **ARTICHAUT** : en traitements préventifs en début de végétation. **CAROTTE, CELÉRI, LAITIUE** : en pépinière et après plantation, en cours de végétation à intervalles de 10 jours. **CHOU** : à partir du stade végétatif de 2-3 feuilles puis tous les 7 à 10 jours.

VIGNE / Traitez régulièrement pendant toute la durée du cycle de végétation.

ARBRES FRUITIERS / En traitement d'automne et d'hiver, après la chute des feuilles et avant le débournement des bourgeons, et en début de printemps. **POMMIER** : traitez avant floraison. **PÊCHER** : 3 à 4 traitements durant la chute des feuilles et en fin d'hiver, avant l'apparition des bourgeons.

UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE*

Période d'utilisation

Possible

Optimale



J

F

M

A

M

J

J

A

S

O

N

D

Mode d'emploi

- Remplissez à moitié d'eau le pulvérisateur.
- Dans le doseur fourni, pesez la dose de produit nécessaire au traitement pour le volume total de traitement, versez dans le réservoir du pulvérisateur et agitez. A titre informatif, le doseur rempli à ras équivaut à 12,5 g de produit. Ainsi les graduations 11 et 20 du doseur correspondent respectivement aux doses d'environ 6,25 et 10 g.
- Terminez le remplissage, agitez, mettez en pression et pulvérisez.
- Traitez avant l'apparition des symptômes de maladies, renouvelez régulièrement en fonction de la croissance des plantes et après chaque pluie ou irrigation importante.



Données réglementaires

| | |
|---------------|------------------------------------|
| Nom homologué | Bouillie Bordelaise NC 20 K Jardin |
| N° AMM | 2189993 |
| Composition | 200 g/kg cuivre (20% p/p) |
| Classement | ATTENTION SGH09, H410 |

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant les produits.

Précautions d'emploi

- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- Délai de rentrée : attendre le séchage complet de la zone traitée.
- Les plantes traitées ne sont pas destinées à être utilisées pour l'alimentation des animaux.
- Bien rincer les produits récoltés avant consommation.
- Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire au traitement.
- Ne pas pulvériser sur des supports clairs.
- Ne pas traiter par temps venté ou par forte chaleur.
- Protégez votre peau (gants, vêtements couvrants).
- Après utilisation, rincer le pulvérisateur plusieurs fois à l'eau claire et pulvérisez cette solution de rinçage sur la zone traitée.
- Les fonds de réservoir après dilution et l'eau de rinçage du pulvérisateur doivent être pulvérisés à nouveau sur la zone traitée.
- Ne pas appliquer sur un terrain risquant un entraînement du produit vers un point d'eau : ruisseau, étang, mare, puits... en particulier si le terrain est en pente.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine, bien fermé, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- Réemploi de l'emballage interdit. Ne pas jeter dans les poubelles ménagères, mais éliminer l'emballage avec ou sans produit en déchèterie ou par un organisme agréé.



Pour suivre nos activités de formations abonnez-vous sur notre page LinkedIn

